

# Du neuf à Abilly

**INAUGURATION** Vendredi 8 octobre, le nouvel accueil périscolaire et la réhabilitation du « Petit Théâtre » à Abilly ont été présentés.



Claude Roiron a visité le local de l'accueil périscolaire.

**U**ne inauguration plus qu'officielle, il ne manquait que la fanfare ! Le sous-préfet de Loches, Jean-Fabrice Sauton, la députée Marisol Touraine, la présidente du Conseil général, Claude Roiron, Jean-Marie Beffara conseiller régional, Gérard Hénault conseiller général et président de la CCTS, le conseiller général du canton Gérard Dubois et le président du pays, Jacques Barbier ont entouré Patricia Brault, maire d'Abilly, pour inaugurer l'école rénovée.

C'est à Claude Roiron qu'est revenue la responsabilité de couper le fameux ruban tricolore. « Je suis mauvaise couturière », glissa-t-elle.

## LE THÉÂTRE, UN VIEIL AMOUR

Depuis la fermeture de l'école Sainte-Marie en 2003, la municipalité s'intéresse à ces locaux placés à proximité de l'école publique. En 2008, elle en fait l'acquisition. Deux projets ont vite émergé. D'abord, la possibilité de créer un accueil périscolaire digne de ce nom, l'ancien se situait dans un local inadapté et beaucoup trop petit. L'autre projet était la réhabilitation de la salle de théâtre de cette école.

C'est en 1907 que fut jouée la première pièce dans ce petit théâtre. Avant de fermer ses portes en 1978, le « Petit Théâtre » a vécu des heures

de gloire. « L'idée de faire revivre ces lieux en créant une vraie salle de spectacle s'est imposée. La culture doit être accessible à la campagne par le biais de spectacles vivants, elle n'est pas réservée à la ville » affirme Patricia Brault, maire d'Abilly.

## LES EFFECTIFS EN HAUSSE

L'opération a débuté en 2008 avec l'achat des bâtiments et du jardinet pour un montant de 96 300 euros. Le coût des travaux de réhabilitation du « Petit Théâtre » et de création de l'accueil périscolaires se sont élevés à 404 000 euros et se sont étalés sur trois ans. Le Conseil général a accordé une subvention de 80 789 euros tandis que l'État, dans le cadre de la DGE, a accordé une subvention de 54 000 euros. Le financement des travaux a été complété par un emprunt.

« Pour ma plus grande satisfaction, les effectifs de l'école sont en constante progression depuis plusieurs années. Il est donc indispensable de continuer à développer de tels services pour conserver et amener de nouvelles familles » conclut Patricia Brault avant de recevoir les éloges de la présidente du conseil général, de la députée et du sous-préfet pour son dynamisme.